

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site	39_CHAPELLE_75010	Numéro	75110_045_01
Adresse du site	39, boulevard de la Chapelle	Hauteur	R+6 (21,75m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	07/11/2022
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	02/01/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	02/02/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble situé au 39 boulevard de la Chapelle émettant sur les bandes de fréquences 3500MHz pour contribuer à la couverture de Paris 75010 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes panneau à faisceau orientable émettant sur 3500MHz (5G) sur un site existant 3G/4G/5G émettant sur les fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz, orientées vers les azimuts 50°, 210° et 320°		
Distance des ouvrants	Lucarne d'accès au toit à 3m Fenêtres du dernier étage à 3m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 50° < 2V/m ; 210° < 2V/m ; 320° < 2V/m 5G : 50° < 2V/m ; 210° < 1V/m ; 320° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	22,75m pour tous les faisceaux		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu l'ajout d'antennes complémentaires 5G (3500) en plus des antennes panneau 3G /4G / 5G (700) déjà présentes. Les antennes sont maintenues de teinte brun cuivré
Zone technique	

Date :

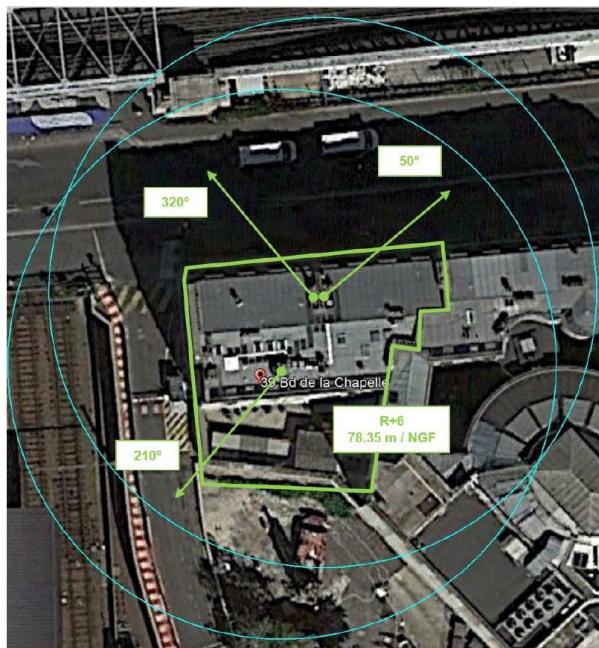
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 50°	Azimut 210°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	16.5 m	13.5 m	13.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 50°	Azimut 210°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	13.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimet 50°



Azimet 210°



Azimet 320°

